

## Rapport d'activités 2019 de la conférence de coordination francophone (COFRA)

### 1. Remarques préliminaires

Ce rapport présente les principales activités menées par les membres de la conférence de coordination francophone durant l'année 2019 ainsi que les différents thèmes abordés lors des séances plénières de la COFRA<sup>2</sup>. En outre, dans ses annexes, le rapport affiche un glossaire des abréviations utilisées, présente les membres de la COFRA, répertorie les délégations francophones bernoises dans les principales conférences et commissions romandes de la CIIP<sup>2</sup> et dévoile les dispositifs mis en place par la COFRA pour remplir les mandats qui lui sont statutairement dévolus.

De manière générale, les activités menées durant l'année 2019 se sont inscrites dans la continuité et ont été accomplies dans le cadre des offices et des sections francophones dont relèvent les membres de la COFRA (SG, OC, OECO, OMP<sup>1</sup>, OENS, SECI)<sup>2</sup> ou parfois au sein même de la conférence de coordination et de ses structures internes.

Ce rapport d'activités 2019 devrait vous permettre d'appréhender le fonctionnement de la COFRA en vous exposant les principales tâches accomplies et en listant les nombreux dossiers traités par ses membres. En cas de remarque à formuler, de commentaire à apporter ou d'éventuelle demande de précision, vous pouvez contacter notre secrétariat ou vous adresser directement aux personnes concernées, dont les coordonnées figurent dans l'annexe IV.

### 2. Composition de la COFRA

La conférence de coordination francophone regroupe les chefs des sections francophones des différents offices de la Direction de l'instruction publique et de la culture auxquels s'ajoutent des invités permanents, quelques membres invités plus ponctuellement ainsi qu'une secrétaire qui participe aux séances et rédige les procès-verbaux. Ainsi, sont membres de la COFRA, les chefs de section de l'OECO, de l'OMP, de l'OENS, les deux inspecteurs francophones, le collaborateur de la SECI ainsi que le secrétaire général adjoint francophone, qui préside la conférence. La directrice de l'instruction publique et de la culture et son secrétaire général sont invités permanents, alors que MM. Mario Beuchat (SPE), Mario Battaglia (MBA) et Adriano Cattaneo (OP) participent ponctuellement en tant qu'invités aux débats en fonction des thèmes à l'ordre du jour des séances ordinaires.

<sup>1</sup> Parti a été pris pour ce rapport, qui concerne l'année 2019, d'utiliser les dénominations valables au moment de sa publication, suite à la réforme des Directions mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

<sup>2</sup> Les différentes abréviations utilisées dans ce rapport sont expliquées dans le glossaire figurant en annexe I.

Cette année a été marquée par le départ à la retraite de l'administratrice de la COFRA, Mme Gisèle Paroz-Ballif, qui avait participé à la mise en place de la COFRA et avait accompagné son développement et son épanouissement durant toutes ces années, aux côtés des présidente et présidents successifs. Le travail de Gisèle aura laissé une trace positive et profonde dans l'histoire de cet organisme, qui est en grande partie devenu ce qu'il est aujourd'hui grâce à la constance de ses efforts et à son engagement sans faille au service de la population de notre région. Qu'elle en soit ici infiniment remerciée ! C'est Mme Mireille Broquet, anciennement secrétaire de la SREP, qui a repris le flambeau, à compter du 1er février 2019. Nous lui souhaitons de connaître les mêmes succès et de vivre de nombreuses satisfactions dans ce nouveau poste.

### **3. Activités spécifiques de la COFRA**

Le président de la COFRA a participé de manière systématique aux séances, en général hebdomadaires, organisées par la directrice de l'instruction publique et de la culture (INC) et qui lui ont permis de faire le point, avec les chefs des différents offices, sur les nombreux dossiers d'actualité et en cours de traitement. Le président a également organisé des rencontres régulières (environ toutes les 2 à 4 semaines selon les offices) avec les chefs des sections francophones de l'OECS, de l'OMP et de l'OENS, avec le délégué francophone de l'OC, avec le collaborateur de la SECI, avec la cheffe du service de traduction ainsi qu'avec l'administratrice de la COFRA. Il a également rencontré régulièrement l'équipe du centre ACCES à Péry. Ces séances ont permis d'assurer un suivi général des dossiers traités par les différents collaborateurs et collaboratrices des offices concernés et qui ont été abordés sous l'angle de leurs spécificités francophones. En outre, le président assumant sa fonction de responsable de la COFRA, a participé à de nombreuses manifestations externes et a assuré des tâches de représentations.

Des séances plénières de la conférence de coordination francophone se sont tenues quatre fois en 2019 et ont permis d'aborder de nombreux thèmes et de traiter plusieurs dossiers importants. La COFRA a notamment débattu d'une adaptation envisagée dans la mise en œuvre du PER (renforcement de la grille horaire, informatique et MITIC, leçons d'approfondissements et prolongements individuels, rythme et modalités d'évaluation, volume des devoirs) et examiné le concept de la stratégie cantonale pour l'enseignement spécialisé et ses implications pour les structures de prise en charge des enfants à besoins particuliers dans la partie francophone du canton.

L'issue du scrutin communal de 2017 à Moutier a amené la COFRA à se pencher sur les implications qu'aurait un changement de canton de cette commune, prioritairement en matière de formation, de relocalisation de certains services de l'INC et des conséquences financières probables sur le financement de la culture interjurassienne. Afin d'aborder cette question du transfert, un projet de direction avait été mis en place sous la conduite du président de la COFRA, avec la participation des membres dans divers groupes ou sous-groupes de travail. Les informations nécessaires à une analyse de la situation et à la recherche de solutions avaient été collectées. Les incertitudes issues des différents recours, la décision de la préfète du Jura bernois d'invalider la votation, puis la confirmation de cette annulation par le Tribunal administratif à fin août 2019 ont mis fin à ces travaux.

Les forums, organisés a priori deux fois par année, constituent de véritables moments de consultations et d'échanges proposés par la conférence de coordination francophone. Les invités permanents des forums sont les membres de la COFRA et les représentants et représentantes des différents services francophones de la Direction de l'instruction publique et de la culture (INC) ainsi que d'institutions partenaires dont le nombre a été considérablement augmenté ces dernières années.

Afin de débattre de dossiers liés à l'actualité ou de traiter de problèmes importants, des invitations ont été transmises à d'autres personnes, telles que certaines catégories d'enseignants et d'enseignantes, des autorités scolaires ou communales voire des politiciennes et des politiciens potentiellement concernés et intéressés par les thèmes abordés. Les thèmes des forums sont choisis et discutés par les membres de la COFRA lors des séances plénières.

En 2019, deux forums ont été organisés, respectivement en mai et en novembre. Le premier forum, qui s'est tenu le mercredi 15 mai 2019, s'est focalisé sur la thématique des médiathèques et des bibliothèques scolaires. Dans son introduction lors de l'ouverture du forum, le président de la COFRA a évoqué les possibilités d'interactions entre médiathèques ou bibliothèques et entre classes ou écoles. Partant du paysage et des réalités régionales, réfléchissant aux fonctions fondamentales des médiathèques et des bibliothèques, mais aussi aux évolutions vers lesquelles elles sont amenées à se projeter pour l'avenir, un bouquet de réalisations actuelles, de projets possibles et rapidement réalisables mais également de projets plus fous ou « décoiffants », vers lesquels il serait envisageable de tendre, a été proposé et mis en discussion.

Ainsi, après l'ouverture de la séance et la présentation du thème de la journée effectuée par le président, les personnes invitées ont chacune disposé d'une trentaine de minutes pour leur exposé. Le premier intervenant, M. Jacques Cordonier, chef du Service de la culture du canton du Valais et ancien directeur de la Médiathèque Valais, s'est intéressé aux défis auxquels doivent faire face les bibliothèques et aux enjeux des différentes structures existantes en présentant un exposé sous le titre « Puis-je emprunter une bibliothécaire ? Enjeux d'une institution culturelle, éducative et sociale de proximité ». La deuxième intervenante, Mme Julie Greub, directrice du bibliobus de l'Université populaire jurassienne, a effectué un recensement et un tour d'horizon des nombreuses bibliothèques disponibles dans le Jura bernois lors de sa présentation effectuée sous le titre « Les bibliothèques du Jura bernois : leur réalité, leurs défis, leurs perspectives ». Enfin, Mme Anick Vuille, responsable de la Bibliothèque régionale de Saint-Imier & plasticienne digitale, a évoqué différents aspects éthiques des bibliothèques lors de son intervention proposée sous le titre « Ethique des bibliothèques à l'ère de l'information : un modèle social pour l'ère post-industrielle ? ». A l'issue de ces exposés, une séance de questions/réponses a été engagée entre les intervenant-e-s, avant qu'une discussion ne s'engage avec le public.

Le deuxième forum a eu lieu le mercredi 20 novembre 2019 et c'est la question du bilinguisme dans la formation qui était à l'ordre du jour. Lors de la présentation de la thématique, le président a précisé que la question du bilinguisme serait abordée par des interventions qui traiteraient aussi bien du bilinguisme à l'école obligatoire que de l'enseignement bilingue au secondaire 2 ou du bilinguisme dans les offres de formation professionnelle. Les attentes envers la formation, qui découlent des décisions prises à fin juin 2019 par le Conseil-exécutif concernant le renforcement et la mise en valeur du bilinguisme de notre canton, faisaient de la question du jour un sujet d'une actualité brûlante. Le forum représentait ainsi l'occasion d'instaurer un débat au sujet des développements ultérieurs à viser. Les quatre présentations qui étaient au programme ont permis au public de découvrir plusieurs facettes du bilinguisme tel qu'il est envisagé dans le canton de Berne. La première intervention était assurée par le président de la COFRA lui-même, M. Aldo Dalla Piazza, secrétaire général adjoint, qui a placé sa présentation sous le titre « Développement du bilinguisme : attentes du Conseil-exécutif dans le domaine de la formation ». Le deuxième exposé a permis à Mme Virginie Borel, directrice du Forum du bilinguisme à Bienne, d'aborder le bilinguisme en commençant par se poser une question qui éclairait également le titre de son intervention « Bilinguisme au secondaire 2 : Quésaco ? » Ensuite, M. Emanuel Gogniat, responsable de projets & suppléant du responsable du département du service Écoles et Sport de la Ville de Bienne, a évoqué le bilinguisme tel qu'il est envisagé à Bienne avec une intervention qui avait pour titre « Bilinguisme scolaire : quelques impressions de Biel / Bienne ».

Finalement, le dernier intervenant de la journée, M. Florent Cosandey, chef de la section francophone de l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle du canton de Berne, avait centré son discours, comme le suggère le titre de sa conférence « Le bilinguisme dans les offres de formation professionnelle régionales », sur les pratiques en vigueur dans le monde professionnel. Et, comme il est toujours d'usage lors des forums de la COFRA, à l'issue des exposés, des questions ont pu être posées aux personnes présentes et une discussion s'est engagée avec le public.

Finalement, au-delà des forums et des activités déjà évoquées, en fonction des thèmes abordés et traités, les membres de la conférence de coordination francophone ont participé aux différentes rencontres syndicales qui réunissaient la COFRA, le SEFB et la section francophone du syndicat Formation Berne. Les principales thématiques traitées lors des séances organisées en 2019 ont été les suivantes :

- Rythme des rapports d'évaluation au secondaire 1
- Problématique liées à la section g
- Réaction du SEFB suite à la révision de l'OSE
- Problématique de l'image de l'enseignant dans le public
- Tests COFO 2019 et 2020 : mandats des coordinateurs scolaires et implication des écoles concernées
- Organisation de la journée des enseignants 2020

## 4. Thèmes abordés par les membres de la COFRA lors des séances plénières

### ➤ Aldo Dalla Piazza (Secrétariat général et présidence de la COFRA)

#### **Bilinguisme**

Le groupe mis en place par la Chancellerie d'Etat pour proposer au Conseil-exécutif une mise en œuvre du rapport Stöckli sur le bilinguisme a avancé dans ses travaux. Les mesures proposées pour l'INC avaient pu être discutées au préalable avec les Offices et n'ont donc plus donné lieu à des commentaires dans la prise de position de l'INC. Sans surprise, la dynamisation des échanges linguistiques scolaires et la mise en place de filières bilingues a pris une place importante dans le programme de mise en œuvre envisagé. Comme prévu, le Conseil-exécutif a rendu sa décision le 28 juin 2019 sur le rapport Stöckli. La Chancellerie d'Etat pilote le projet cantonal global, alors que les offices de l'INC doivent prendre en main les mesures qui les concernent. Le secrétaire général adjoint coordonne et documente les démarches internes à l'INC, la COFRA est tenue informée. En fin d'année 2019, un premier rapport de controlling du projet cantonal a été établi et discuté avec la Délégation du Conseil-exécutif aux affaires jurassiennes (DAJ). Les choses avancent bien pour l'école obligatoire, un effort devra être porté sur le secondaire 2.

#### **CDIP – FIDES**

Le projet national FIDES d'établissement d'une fédération des services d'identité utilisés dans les écoles et de mise en place d'un espace sécurisé d'échange de données et d'accès aux diverses plateformes pédagogiques avance, mais reste en permanence sur le fil du rasoir. Ainsi, les coûts de base à charge des cantons sont désormais assez bien définis. Des modèles sont en revanche encore en cours d'établissement en ce qui concerne les coûts internes (coûts pour l'adaptation de son système de bases de données de gestion pour permettre à une école de se rattacher à FIDES et coûts liés à la maintenance de ce rattachement au sein de l'école).

La mise en place finale de FIDES a été répartie sur deux échéances : prise de connaissance du dossier d'information par l'assemblée plénière de la CDIP le 27 juin 2019, puis décision de lancement - ou non - lors de l'assemblée de fin octobre 2019. Pour Berne, l'adhésion des écoles et des communes devrait se faire non pas en bloc, mais graduellement, secteur de formation par secteur de formation et commune par commune, en fonction des besoins ressentis et des coûts à porter aux différents niveaux. Toutefois, Berne et Zurich ont estimé que les informations dont ils disposaient ou disposeraient encore d'ici à l'adhésion de leurs écoles ne leur permettraient pas de s'engager de manière ferme. Le secrétaire général adjoint a porté ce point de vue et représenté dans le comité de pilotage du projet national le point de vue selon lequel il faudrait certes aller de l'avant, mettre le système en exploitation concrète, mais maintenir la chose sous la forme d'un projet, qui resterait encadré par exemple pour les trois prochaines années, plutôt que de risquer une décision négative en forçant le passage vers une ouverture large et définitive du dispositif à un moment où il ne serait pas encore mûr.

## **CIIP**

Les comptes 2018 de la CIIP ont été bouclés avec un déficit inférieur à ce qui avait été prévu au budget et il a été couvert par les fonds de réserve. L'assemblée plénière a pris une série de mesures d'économies parmi celles élaborées par la CSG et le secrétariat général de la CIIP. Elle a en même temps accepté d'augmenter à partir de 2020 de 2% les contributions cantonales régulières qui n'avaient plus été indexées depuis 2016. L'AP a aussi suivi la CSG dans sa proposition de réorienter les choses et de mettre désormais un accent sur la numérisation et l'éducation numérique, en redimensionnant en contrepartie à la baisse le développement des EPROCOM. Le budget 2020, qui restera légèrement déficitaire, a été accepté dans ses grandes lignes mais devra encore être adapté en fonction du programme d'activités 2020-2023 qui a seulement pu être avalisé ultérieurement par l'assemblée plénière. Il s'agira dès lors de voir comment ce programme pourra être financé sans une explosion des contributions cantonales. En effet, le processus de mise à jour du programme d'activités induit un développement par addition, rares sont les organes qui proposent spontanément de se faire retirer une mission pour alléger la facture globale.

## **Secrétariat général de la CIIP**

La nouvelle secrétaire générale adjointe de la CIIP et directrice de l'IRDP, Mme Viridiana Marc, a été présentée à l'AP-CIIP le 23 mai 2019. En été, la nouvelle secrétaire générale, Mme Pascale Marro, est entrée en fonction après un passage de témoin avec M. Olivier Maradan qui s'était effectué durant le printemps 2019 déjà. Il est à relever que la nouvelle secrétaire générale a fait une très bonne impression lors de la première séance de la CSG à laquelle elle a participé.

## **Moyens d'enseignement romands (MER) de français**

Le budget de réalisation des moyens d'enseignement romands de français a été accepté avec une réserve par l'assemblée plénière de la CIIP le 21 mars 2019. La réserve portait essentiellement sur le nécessaire engagement d'une personne dans le rôle de responsable d'édition, avec un rôle déterminant en matière de supervision, de définition de la ligne éditoriale de la collection et de droit de proposition en termes de ligne pédagogique et de concordance entre ligne pédagogique et ligne éditoriale (fond et forme). Face à la difficulté de dénicher une personne disposant du profil souhaité, l'AP-CIIP a par la suite confirmé son soutien au projet de MER de français, en décidant toutefois la mise en place d'une équipe éditoriale, qui viendra en renfort des équipes de rédaction et de coordination du projet. Dès lors, le projet de réalisation des MER de français suit son cours pour les cycles 1 et 2. L'équipe pour la réalisation du concept éditorial pour le cycle 3 est en place et le projet éditorial pour le cycle 3 devrait être disponible en été 2020. En fin d'année 2019, la CSG et la CLEO ont ensemble rencontré le comité éditorial qui a été mis en place pour accompagner et superviser cet important projet de la CIIP. Les questions posées à la suite de vives critiques collectées durant l'année écoulée ont obtenu des réponses rassurantes.

## **Intégration de l'OP à Tramelan**

Le projet de réorganisation des locaux des sections de l'INC, de la COFRA et de certains secteurs du CIP en était à un stade assez avancé et il devait permettre l'intégration à Tramelan de la partie de l'OP Bienne-Jura bernois actuellement logée à Tavannes. Finalement, après plusieurs modifications du projet initialement accepté par tous les partenaires, un nouveau projet d'hébergement de l'OP a été retenu. En été 2019, une séance d'information a pu être organisée et l'OIC a présenté à cette occasion, de manière concrète, les différentes phases de réalisation du chantier, en prenant en compte les contraintes légales et financières qui sont les siennes. Ainsi, la phase de réalisation a débuté durant l'hiver, pour permettre une conclusion et des réaménagements au plus tard pour fin juillet 2020. Le planning de détail est connu, même si la solution proposée à l'OP n'est pas encore la meilleure qui serait possible dans l'absolu, elle est adéquate et la meilleure dans le contexte propre au bâtiment du CIP de Tramelan et au volume des travaux qui peuvent y être réalisés à court terme. Il est à relever que, à plusieurs reprises, des échanges – parfois assez vifs – ont eu lieu entre la direction du CIP et les responsables cantonaux du projet (OIC, architecte), concernant, entre autres, les archives et les locaux des serveurs.

## **Convention Saanenland**

Une convention autorisant les échanges linguistiques d'élèves entre la région du Saanenland (Pays de Gessenay) et le Pays-d'Enhaut / Château-d'Oex a fait l'objet d'une refonte et de négociations entre les cantons de Berne et Vaud, ainsi que, dans chaque canton, entre les autorités cantonales et les autorités locales concernées. Devraient être autorisés, les échanges pour une année entière durant la scolarité obligatoire ainsi que la répétition volontaire, dans l'autre région linguistique, de la dernière année de scolarité. Les tarifs appliqués seraient les tarifs désormais identiques de la convention de la CIIP (à laquelle Berne n'a pas adhéré), respectivement de l'accord RSA de la Suisse du Nord-Ouest (auquel Vaud n'a pas adhéré). La nouvelle convention devrait entrer en vigueur à l'été 2020.

## **Grève pour le climat**

Une rencontre avec des délégations d'élèves issues des gymnases du canton a eu lieu le 26 mars 2019 pour discuter des questions soulevées par leur participation aux différentes manifestations de grève pour le climat, questions de fond surtout, mais aussi questions en relation avec les contraintes du cadre scolaire. La discussion a une nouvelle fois mis en évidence la pertinence et l'intelligence de l'analyse faite par les jeunes de nos écoles, mais aussi les disparités quant à la manière concrète d'agir des différentes écoles qui sont pourtant toutes soumises au même cadre réglementaire et légal.

## **Culture interjurassienne**

Une discussion réunissant la Conseillère d'Etat bernoise Christine Häsler, le Ministre jurassien Martial Courtet et le Président de la commission culture du CJB Christophe Gagnebin a été organisée le 23 mai 2019 pour aborder la question des pratiques en lien avec le financement des institutions culturelles portées en partie par les deux cantons. La bonne volonté de chacun a permis de dégager des principes communs et de désamorcer d'inutiles polémiques. Le déclencheur avait été une fuite et une communication intempestive, en rupture des règles usuelles, au sujet de la planification financière envisagée par le CJB. Les principes qui avaient été posés l'année précédente, encore en présence de l'ancien directeur de l'INC Bernhard Pulver, ont été revisités et, pour l'essentiel, réaffirmés. Un canal régulier d'échanges et d'information devrait être établi entre le CJB (par sa déléguée à la culture) et le service jurassien de la culture.

## **Formation professionnelle : descriptifs de compétences**

Le système développé entre les écoles professionnelles alémaniques du canton de Berne et le secondaire 1 permet de cerner des compétences (en mathématiques et langue 1) pour un grand nombre de métiers (compétences spécifiques par métier), de les relier à des activités à conduire en rapport avec le LP 21 et de les travailler en utilisant des ressources tirées des moyens d'enseignement en vigueur. A l'avenir, il serait intéressant de développer, en collaboration avec la CIIP, une transposition de ce système qui s'appuierait sur le PER et les MER. Une présentation de ce que serait une telle transposition a été effectuée lors de la conférence annuelle de fin d'année qui réunissait les organes concernés de la CIIP. Le projet devrait être repris en 2020.

## **CDIP : edulog**

La CDIP a décidé, à fin octobre 2019, la mise en place d'edulog (nom désormais officiel du service issu des travaux du projet FIDES). Berne cofinance edulog, mais reste tout de même sur la retenue. Les implications techniques et de coûts induits pour les écoles qui entreraient dans la fédération sont encore trop mal connues pour pouvoir leur recommander une entrée rapide.

## **CIP**

Les travaux préparatoires en vue du renouvellement de la convention de prestation entre le CIP et l'INC ont débuté. Les points marquants nécessitant une adaptation seront discutés au printemps 2020 avec la direction et le Conseil d'administration du CIP, puis à l'interne de l'INC. Des documents et des mandats de rédaction précis seront envoyés aux différentes parties, notamment à l'OMP pour ce qui a trait aux formations subventionnées.

## **Moutier**

La presse et les débats au Grand Conseil se sont faits l'écho des discussions qui se déroulent autour de la répétition à venir de la votation à Moutier et des conditions de cette répétition. La DAJ s'engage de manière très active dans ce processus. Elle a notamment demandé au conseil municipal de Moutier de lui ouvrir les accès en continu à la base de données du registre des habitants, pour un contrôle destiné à asseoir la crédibilité de ce registre pour l'ensemble de la population de la ville. Une réunion entre la DAJ et les autorités de Moutier est planifiée pour fin janvier 2020 afin de discuter des divers éléments concernant le cadre à donner pour garantir une votation qui ne soit pas à nouveau sujette aux doutes et aux recours. Les éléments convenus seraient ensuite discutés en tripartite, avec nos partenaires jurassiens et sous l'égide de la Confédération.

### **➤ Stève Blaesi (OEEO)**

## **Séance régionale**

Une séance d'information régionale, à laquelle étaient invités toutes les personnes concernées de la Direction de l'instruction publique et de la culture, a été organisée le 4 avril 2019 en présence de Mme Christine Häsler, la directrice de l'INC.

## **Revos 2020 : état des lieux**

Des changements importants concernant, entre autres, la stratégie de l'enseignement spécialisé, le soutien aux talents dans les domaines du sport, des arts et de la musique ou encore la suppression de l'article 18, sont prévus dans la partie francophone du canton. Une audition publique, destinée à évoquer les changements que va engendrer la révision de la LEO, projet REVOS 2020, dans notre partie du canton, s'est déroulée le 6 septembre 2019 en présence de la directrice de l'instruction publique et de la culture Christine Häsler.

## **Echanges linguistiques**

Suite au départ à la retraite du coordinateur germanophone M. Thomas Raaflaub, l'OECO a engagé à 80% Mme Barbara Rieder en tant que coordinatrice. Cette nouvelle coordinatrice devra développer et promouvoir encore plus fortement les échanges et, pour faciliter son travail, un bureau a été mis en place à Berne, pour elle, et un autre à Tramelan pour M. Alexandre Mouche. L'administration est dorénavant prise en charge par Mme Line Neukomm à hauteur de 20% et toutes les décisions, pour l'ensemble du canton incombent au chef de la section francophone de l'OECO. Ces deux bureaux ont été aménagés à Tramelan pour le 1<sup>er</sup> août 2019. Une réflexion pour améliorer la gestion des échanges a été entreprise avec la précieuse collaboration de Mme Line Neukomm.

## **HEP-BEJUNE**

Concernant l'éducation numérique, il a été prévu qu'une réflexion profonde soit menée au sein de la HEP-BEJUNE concernant le domaine MITIC (formation continue et formation initiale) en tenant compte des changements qui seront prochainement effectués dans le PER. S'agissant du dossier PIRACEF, un souci a été évoqué en raison de la modification des modalités décidée par le CAHR en décembre 2018 et de l'information donnée par la haute école pédagogique à fin mars 2019.

## **Modifications de la grille horaire du PER**

A la suite de la consultation menée, Mme Christine Häsler, la directrice de l'instruction publique et de la culture, a validé les changements proposés et l'entrée en vigueur a été planifiée pour le 1<sup>er</sup> août 2019. Les principaux changements portent sur le renforcement du domaine médias et informatique, l'ajout de leçons d'approfondissements et prolongements individuels (API), la réduction du volume de devoirs, la diminution du nombre de rapports d'évaluation et la consolidation des entretiens avec les parents. Une lettre informant de la décision prise a été envoyée au mois de juin 2019 à toutes les directions d'école, aux commissions scolaires, aux membres des corps enseignants et aux autres partenaires concernés. Différentes formations continues ont été organisées et les nouveaux rapports d'évaluation sont prêts et désormais disponibles sous la rubrique « Evaluation » sur le site de l'INC.

## **MER bilingue**

Une demande sera transmise à l'OFC en janvier 2020 afin d'obtenir un subventionnement pour la création de moyens d'enseignement bilingue ; les cantons concernés sont Berne, Neuchâtel et le Valais.

## **EJC Moutier**

Un contrôle approfondi de routine a mis en évidence des erreurs commises dans la comptabilisation et la facturation aux parents des modules de l'école à journée continue de Moutier. Les données permettant une clarification pour les années 2017-2018 et 2018-2019 ont été transmises à l'OECO pour être analysées. Une série de questions précises ont été posées à la direction de l'EJC et les réponses permettront de définir les correctifs à apporter.

## **Envol / Fly**

Ce projet a été présenté lors de la journée de l'école du 30 mars 2019, avant d'être montré aux directions des écoles de la partie francophone du canton lors de la conférence de l'inspection du 23 mai 2019. Ce projet peut aider les jeunes en rupture avec l'école et il vient d'être traduit pour être accessible aux francophones.

## **Enseignement spécialisé**

L'engagement de Mme Andréa Fuchs, collaboratrice scientifique à l'OECO, a été renforcé pour lui permettre de collaborer activement avec la SAP afin de préparer au mieux la venue des différentes institutions sous le toit de l'OECO.



## ➤ Florent Cosandey (OMP)

### **Affaires courantes**

Un important travail administratif, en lien avec l'introduction du système général d'archivage et de gestion des documents de l'administration cantonale (GEVER), a été effectué durant l'année 2019. De plus, une forte demande de mesures de compensation des désavantages dans le domaine des examens a été enregistrée. Enfin, en raison du congé maternité de Mme Emilie Oberling, des solutions de remplacement ont dû être trouvées.

### **Promotion de l'apprentissage francophone à Bienne**

Le nombre d'apprenti-e-s francophones en Ville de Bienne a passé de 24% en 2013 à plus de 30% en 2019 ; des informations détaillées sont disponibles sur le site [www.caf-bienne.ch/apprentissage](http://www.caf-bienne.ch/apprentissage). Cette progression est due à la fois à une diminution des contrats d'apprentissage germanophones et à une augmentation des contrats francophones. Des progrès ont notamment été enregistrés dans les domaines de la santé (contrats francophones au centre hospitalier de Bienne et dans les homes de la Ville de Bienne, places de stages ASSC et ES santé pour le ceff) et de la vente (collaboration Coop et Migros). La collaboration entre le groupe de travail de promotion de l'apprentissage coordonnée par le CAF et l'OMP et le groupe de travail pour la formation professionnelle de l'association [seeland.biel/bienne](http://seeland.biel/bienne) va s'intensifier. Cette association a publié en 2018 une étude sur la formation professionnelle dans le Seeland, laquelle constatait que l'apprentissage n'était pas aussi reconnu et répandu que dans les autres régions du canton. Le groupe de travail poursuit un plan d'actions qui permettra de s'informer et de coordonner toutes les initiatives propres à promouvoir la formation professionnelle dans la région. La collaboration avec AJir (ex.-Quidux) sur le projet de coaching d'élèves de la scolarité obligatoire donne d'excellents résultats et une solution de formation a été trouvée pour plus de 90% des jeunes suivis, dont une partie importante en Ville de Bienne ; 50 jeunes sont actuellement suivis. Une convention de collaboration entre AJir et l'OMP a été conclue.

### **Projet ES santé**

Pour la première fois en août 2019, cette filière a accueilli des élèves issus d'autres cantons que Berne. Ainsi, deux volées ont été lancées et la demande est effective de la part des jeunes, avec environ 80 personnes inscrites. Actuellement, 38 élèves ont été admis et 80% d'entre eux proviennent de l'espace BEJUNE. Le défi à relever est d'avoir suffisamment de places de stages. De gros efforts seront à mener hors du canton de Berne.

### **Offre de formation régionale**

Au mois d'août 2019, une nouvelle filière d'opérateur en informatique CFC a été introduite au ceff à St-Imier, ainsi qu'une classe de préapprentissage intégration au ceff à Tramelan.

### **Conventions de prestations 2019-2022**

Les conventions de prestations entre les écoles professionnelles et l'OMP ont toutes été conclues et signées. Ainsi, 6 écoles professionnelles francophones/bilingues, dont la section francophone de l'OMP assure la surveillance, sont directement concernées (ceff, ESC La Neuveville, BfB, CFP, ESC Bienne, FRI).

### **Validation des acquis**

Deux volées sont actuellement concernées (mécanique + social). La qualification des adultes devient un défi croissant avec une forte augmentation des demandes. L'objectif prioritaire de l'OMP est d'introduire un outil informatique de gestion des procédures, outil qui est repris du canton de Zurich.

## **Maturité professionnelle/formation professionnelle supérieure**

La maturité professionnelle connaît un développement important, notamment celle post CFC. La formation professionnelle supérieure connaît également un succès croissant, notamment depuis l'introduction d'un système de subventionnement géré par la Confédération.

## **Conférence latine de l'enseignement postobligatoire**

La présidence de la Conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO) est actuellement assurée par le canton de Berne, qui est représenté par M. Florent Cosandey et cela pour une période de 2 ans (2019-2020).

## **CEFF**

M. Cédric Bassin, le nouveau directeur du ceff, est entré en fonction en décembre 2018. Des contacts étroits et constructifs avec la COFRA ont d'ores et déjà pu être établis au cours de l'année 2019.

## **SwissSkills**

Les SwissSkills ont désormais lieu tous les deux ans et la prochaine édition se tiendra en septembre 2020, à Berne. Il est à noter que deux jeunes de la région ont obtenu une médaille lors des Worldskills 2019.

## **La Parole aux apprentis-e-s**

Dans le cadre de cette action, qui s'est déroulée en mars 2019, des apprenti-e-s sont allés présenter l'apprentissage et leurs expériences dans des classes de la scolarité obligatoire. Plus de 40 classes, représentant quelques 700 élèves, se sont inscrites.

## **Journée de l'apprentissage sur les radios locales**

Le 8 mai 2019 a eu lieu la 11<sup>e</sup> édition de la Journée de l'apprentissage sur les radios locales ; RJB et Canal 3 y participent activement. Un accent particulier a été mis sur les diplômes pour adultes et les SwissSkills. Cette action sera reconduite en mai 2020.

## **Projet Ecoles professionnelles 2020**

L'OMP a lancé au printemps 2019 un projet collaboratif avec les écoles professionnelles du canton pour réfléchir à un nouveau mode de répartition des professions entre les écoles. La partie francophone du canton de Berne est impliquée. Après une phase d'avant-projet, toutes les écoles professionnelles ont été invitées à des ateliers où divers modèles de répartition des métiers et d'organisation ont été présentés. Ces modèles de répartition et d'organisation ont été soumis à un examen approfondi et complétés avec des données sur les conditions d'apprentissage et l'importance des branches dans les différentes régions. Les différents conseils des écoles professionnelles et les représentants des régions auront l'occasion d'exprimer leurs vues en février 2020 avant que le projet ne soit consolidé. Une phase de consultation auprès des différents milieux concernés est planifiée pour avril/mai 2020, en particulier avec les régions et les organisations du monde du travail.

### ➤ **Loïc Lang (OENS)**

Les principaux points abordés concernent la HEP-BEJUNE et la HE-Arc. S'agissant de la HEP-BEJUNE, les dossiers présentés au sein de la COFRA ont été les suivants :

## **Nouveau concordat**

Dans le cadre de la révision du concordat, le 15 mars 2019, le comité stratégique a approuvé le projet de texte puis à fin avril 2019, les trois gouvernements cantonaux se sont prononcés sur le projet, en vue de la consultation de la Commission interparlementaire.

Finalement, le 1<sup>er</sup> décembre 2019, le comité stratégique de la HEP-BEJUNE a approuvé le projet de nouveau concordat qui sera soumis à ratification par les parlements des trois cantons signataires. Pour rappel, une des principales innovations du nouveau concordat concerne l'instauration d'un Conseil de la HEP sur un modèle s'inspirant de celui de la PH Bern. Ce nouvel organe aura la tâche de décharger le comité stratégique en traitant les dossiers en lien direct avec la formation, la recherche et les prestations de service. La procédure de ratification par le canton de Berne débutera en janvier 2020 et se terminera en août 2021 ; le nouveau concordat entrera en vigueur à la rentrée académique 2021-2022.

### **Stratégie institutionnelle**

Conformément aux recommandations liées à l'accréditation institutionnelle et aux dispositions prévues dans le projet de concordat, le rectorat a élaboré une « stratégie institutionnelle ». C'est sur cette base que le comité stratégique négociera ensuite le contrat de prestations, dans lequel seront fixés les objectifs que la HEP doit atteindre et avec quels moyens financiers elle aura à le faire.

### **Education numérique**

La HEP-BEJUNE a présenté sa stratégie pour l'éducation numérique, fruit d'un travail mené durant une année. Le comité stratégique s'est prononcé positivement en faveur du projet consistant à intégrer la discipline « Éducation numérique » au plan d'études de la HEP-BEJUNE en deux phases : une première phase transitoire qui doit permettre aux étudiant-e-s de se former (complément au curriculum) en formation initiale dès 2020. Puis, une phase finale qui permettra l'intégration d'une discipline supplémentaire dès 2022. Le comité stratégique estime que la stratégie présentée par la HEP-BEJUNE est un bon point de départ. Bien que dépendant des décisions au niveau intercantonal (PER éducation numérique, PER-EdNum) et de l'implémentation dans les cantons (BE dès 8H, NE et JU dès 7H), la HEP-BEJUNE est priée de développer les aspects liés à l'intégration de l'éducation « au numérique » et « par le numérique ». Le comité stratégique souhaite que la HEP-BEJUNE se montre proactive, même si le PER-EdNum ne sera approuvé qu'en 2020.

### **Budget 2020**

Le budget pour 2020 sera réduit de près d'un million de francs. Les chefs de service cantonaux veillent néanmoins à assurer que les coupes soient faites dans des domaines qui n'impliquent pas de baisse dans la qualité des formations et des prestations de la HEP.

### **Groupe de réflexion « Formations continues »**

Un groupe de réflexion « Formations continues » est institué au niveau de la Suisse romande dans le but d'élaborer et de proposer à la Conférence latine de la formation des enseignants une stratégie commune de développement, d'articulation et de reconnaissance du curriculum professionnel des enseignants et enseignantes de la scolarité obligatoire et des filières post-obligatoires. Le chef de la section francophone de l'OENS, M. Loïc Lang, y représente la Direction de l'Instruction publique bernoise et de la culture. Le but est notamment d'arrêter une stratégie de formation continue pour les enseignants du degré primaire. L'idée d'un cumul de formations continues certifiantes pouvant à terme déboucher sur un équivalent master reconnu au niveau romand, voire plus largement intercantonal, est notamment étudiée. Un premier projet de stratégie, avec ses commentaires, sera remis à la CLFE d'ici à fin août 2020.

## **Procédure de régulation de la filière primaire**

Au terme de la procédure d'inscription, 195 candidatures admissibles ont été enregistrées pour la volée 2019-2022, y compris 18 francophones qui se destinent au cursus bilingue. S'y ajoutent 19 dossiers non soumis au processus de régulation (retour après maladie, reprise en 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année). En raison de la capacité d'accueil limitée à la HEP-BEJUNE et des conditions pour la formation pratique (stages), un seuil de 135 étudiants a été fixé, dont 15 pour la filière bilingue, alors que 15 germanophones doivent s'inscrire auprès de la PHBern. Le Comité stratégique a approuvé cette procédure de régulation.

Les autres thèmes présentés dans le cadre de la COFRA concernaient la HE-Arc.

## **Projets bilingues**

La HE-Arc développe actuellement plusieurs projets bilingues avec la BFH. Dans le domaine de la gestion, le projet de double diplôme bilingue a obtenu un préavis positif du conseil du domaine gestion HES-SO et est ainsi en bonne voie. Dans le domaine de l'ingénierie, une séance s'est tenue entre la HE-Arc, la BFH et des industriels afin d'explorer les possibilités de combiner les domaines ingénierie horlogère (HE-Arc) et med techs (BFH). Enfin, dans le domaine de la santé, l'OENS veillera à ce que le prochain contrat de prestation de la HE-Arc étudie le potentiel de développement d'un partenariat bilingue avec la BFH. Le site bernois, qui s'appuie sur sa proximité avec l'Inselspital, pourrait être un atout permettant de limiter la perte d'étudiants qui se tournent actuellement vers Lausanne ou Genève, cantons qui disposent d'un hôpital universitaire. Une collaboration avec Fribourg, dont la HES propose une filière santé bilingue, est également à étudier. Lors d'une rencontre qui a eu lieu le 6 mars 2019 avec le CAF, Mme Christine Häslér, la directrice de l'instruction publique et de la culture, a indiqué que les projets entre les deux hautes écoles pour développer le bilinguisme seraient soutenus par le canton de Berne.

## **Groupe de travail ES santé – HES-SO**

Un groupe de travail sur l'articulation ES Santé – HES-SO en Romandie va être mis en place. Ce groupe de travail tripartite réunira des représentants de la HES-SO, de la CIIP et des milieux professionnels pour mener des réflexions relatives à l'impact de l'ouverture de formations de niveau ES sur le territoire de Suisse occidentale. Ces travaux viseront en particulier à clarifier les besoins des milieux professionnels, les profils professionnels ainsi que les impacts sur l'offre de formation pratique. L'INC a décidé d'y déléguer une personne, encore à désigner en fonction des décisions de la CIIP, pour communiquer l'expérience faite sur sol bernois ces dernières années.

## **Cartographie des formations en ingénierie**

Un projet mené par le conseil du domaine Ingénierie de la HES-SO est en cours. Le but est de réviser les plans d'études de toutes les filières bachelor du domaine. Pour les trois cantons BEJUNE, la proximité avec les besoins du tissu économique de l'Arc jurassien est primordiale et les filières actuelles de la HE-Arc jouent très bien ce rôle aujourd'hui. Toute modification des filières de la HE-Arc devrait garantir qu'il en soit de même à l'avenir. La HES-SO garantit que dans les réflexions qui sont menées, les besoins des milieux professionnels régionaux sont pris en compte.

## **Recrutement du ou de la responsable du domaine « Santé »**

Une audition par les trois membres du Comité stratégique a été effectuée en août 2019 et, aucune candidat-e n'ayant passé le cap des assessments, la procédure a dû être reprise à zéro. L'entrée en fonction de la personne qui sera retenue n'est pour l'heure pas déterminée, la directrice générale de la HE-Arc assure l'intérim.

## **Modèle financier HES-SO 2021-2024**

Sur la base d'un bilan du modèle financier 2017-20, les chefs de service cantonaux et le rectorat de la HES-SO vont faire en 2020 des propositions pour faire évoluer le modèle financier pour les années 2021-2024. Le but est de pérenniser ce qui a bien fonctionné et d'améliorer le modèle afin de le rendre encore plus viable (notamment du point de vue de la stabilité financière) pour les cantons et les hautes écoles.

### ➤ **Jérôme Benoit et Mélanie Cornu (OC)**

#### **Départ de l'OC**

M. Jérôme Benoit a eu l'honneur d'être nommé responsable à la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, à Zurich. En tant que vice-directeur, il chapeautera un certain nombre de domaines disciplinaires dans les arts, tels que le design, mais aussi les finances de la fondation. Il assumera des tâches de représentation de la direction au niveau suisse et international, notamment en Suisse romande. Le directeur étant alémanique, l'atout francophone pourra être mis à profit. Après dix années passées au service de l'OC, dans un poste avec des responsabilités allant crescendo, Jérôme Benoit peut faire un nouveau saut et passer à un stade d'activités développées dans un espace plus large, en conservant un œil sur l'actualité régionale et en ayant des possibilités de porter la voix des régions périphériques à l'échelle nationale.

#### **Affaires courantes**

Les projets culturels dans le Jura bernois sont conséquents et se sont bien développés. L'enveloppe du CJB reste limitée et ce dernier a dû puiser, à plusieurs reprises, dans ses réserves. Il est nécessaire de rapidement prioriser les soutiens afin de pouvoir maîtriser les coûts. De plus, l'arrivée des e-dossiers pour les demandes de subventions culturelles apporte autant de facilités, pour les demandeurs, que de simplifications mais aussi de complications pour les collaborateurs et collaboratrices de l'Office de la culture.

#### **Festivités Spitteler 2019**

Le lancement officiel des festivités Spitteler dans le Jura bernois a eu lieu le vendredi 12 avril 2019 à la Cour de Berne, à La Neuveville. Le programme des différents événements prévus dans le Jura bernois tout au long de l'année 2019 a été distribué en séance. Une conférence de presse a eu lieu le 3 avril 2019 au musée d'Art et d'Histoire de La Neuveville pour annoncer le programme complet à la presse.

#### **Abbatiale de Bellelay**

M. Pierre-Yves Moeschler a officiellement été intronisé à la tête du futur conseil de fondation de la FABB 2.0. Il sera notamment entouré de M. Julien Annoni pour le domaine de la musique et de M. René Koelliker pour le domaine tourisme/patrimoine. Le CJB a décidé d'augmenter la subvention annuelle versée à la fondation qui va passer de Fr. 82'000.- par an jusqu'en 2019 à Fr. 150'000.- par an dès 2020. Bellelay fait désormais clairement partie des priorités stratégiques du CJB en matière de culture. Le CJB a tenu à renforcer le pôle artistique de la FABB et l'augmentation de la subvention qui lui est allouée a été acceptée par le Conseil-exécutif pour la période 2020-2023. Dorénavant la fondation proposera deux programmations en alternance, une année sur deux : une première saison musicale en 2020, suivie d'une saison d'art visuel en 2021. Les différents utilisateurs du lieu doivent encore affiner le fonctionnement et la cohabitation prévue.

#### **Atelier de Bruxelles**

Le CJB a attribué l'Atelier de Bruxelles à l'écrivain José Gsell, pour une durée de 6 mois, soit entre septembre 2019 et février 2020.

## **Institutions interjurassiennes**

Le CJB a récemment adopté une nouvelle planification financière qui tient notamment compte de la priorité susmentionnée en lien avec l'Abbatiale de Bellelay. En guise de corollaire à cette priorisation, le CJB a décidé de procéder à un rééquilibrage de son soutien à l'une ou l'autre institution culturelle considérée comme interjurassienne. C'est notamment le cas pour le musée jurassien d'art et d'histoire de Delémont, qui est financée conjointement par les deux cantons, la commune et la bourgeoisie de Delémont, dont il est prévu de revoir la subvention bernoise progressivement à la baisse ces prochaines années. Des discussions sont en cours avec les institutions concernées, mais aussi entre l'Office de la culture et le Conseil du Jura bernois, pour affiner les détails de cet ajustement et définir ensemble un calendrier de mise en œuvre.

## **fOrum culture**

Le financement du fOrum culture a été reconduit par le Grand Conseil bernois pour la période 2020-2023 et un contrat de prestations a été rédigé afin de renforcer le travail de l'association dans la mise en œuvre de la politique culturelle du CJB. De plus, le fOrum a lancé sa série de spectacles ; le spectacle End Party de la Cie Mimesis était en tournée jusqu'au 13 avril 2019 puis le spectacle de danse Suons, d'Eve Chariatte, lui a succédé du 5 au 28 juin 2019.

## **Bille en tête**

L'ami Duja et M. Philippe Ligrion étaient de passage du côté de Corgémont le 26 mars 2019 pour enregistrer cinq numéros de leur émission-culte Bille en tête, qui ont été diffusées durant la semaine du 22 au 26 avril 2019.

## **Culture & Tourisme**

Lors de sa séance plénière de mars 2019, le CJB a accepté le principe de confier un mandat de trois ans à M. René Koelliker pour impulser des projets visant à resserrer les liens entre culture, tourisme et économie. Différents projets à cheval entre ces trois domaines devraient ainsi voir le jour ces prochaines années grâce au financement du CJB, dans le but d'encore mieux valoriser les différents atouts de la région.

### **➤ Werner Riesen (SECI)**

## **Commission pédagogique de la CIIP**

La COPED s'est réunie durant une dizaine de journées en 2019 pour examiner, entre autres, les projets et les réalisations des différents moyens d'enseignement romands qui sont actuellement en chantier. De plus, un forum a été organisé le 8 novembre 2019 à Fribourg sous le titre « Formation générale — Vivre ensemble et exercice de la démocratie ». Malgré les nombreuses invitations envoyées, la participation des instances politiques et scolaires a été très décevante.

## **COMEPRO**

Les premiers items de mathématiques et de français de la future banque d'items qui sera constituée pour le compte de la CIIP ont été testés dans les écoles romandes entre le 20 mai et le 28 juin 2019; cinq classes bernoises francophones issues de trois établissements ont été impliquées dans cette démarche. Les résultats des analyses effectuées devraient être disponibles au début de l'année 2020.

## **Filière bilingue secondaire**

Une visite des classes de la FiBiS a été organisée le 28 février 2019 dans le bâtiment de la rue des Alpes à Bienne et s'est poursuivie par une séance du groupe d'accompagnement. Une évaluation de la FiBiS est déjà planifiée et doit être mise en place dès le début de l'année 2020.

## **Ecole à journée continue**

Le rapport final de l'évaluation menée par la SREP, sur le fonctionnement des EJC, a été remis à l'OECD à mi-janvier 2019. Une rencontre avec le chef de la section francophone de l'OECD a permis de préciser certains points de l'évaluation. La forme du retour d'information qui sera donné ultérieurement aux directions des EJC a été envisagée et un envoi devrait se faire en 2020.

## **Plan d'études romand - Implémentation**

Le rapport de l'enquête effectuée sur les modalités d'implémentation du PER dans les établissements scolaires de la partie francophone du canton de Berne a été finalisé et remis en trois exemplaires à l'OECD au mois d'août 2019. Une rencontre avec le chef de la section francophone de l'OECD a permis de décider que ce rapport devait être imprimé et envoyé à toutes les directions des écoles de la partie francophone du canton ainsi qu'aux destinataires habituels des publications de la section recherche, évaluation et planification pédagogiques de la Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne, section qui avait reçu le mandat d'évaluation avant sa disparition.

## **Conférence suisse des directeurs/directrices de centres de planification, développement et de recherche en éducation**

Une séance de la CODICRE a eu lieu vendredi 29 novembre 2019 à Aarau. Le thème de la journée était centré prioritairement sur l'évaluation des compétences des élèves. Des présentations concernant les situations cantonales ont été effectuées par des collègues des cantons de Berne et de Zoug, alors que deux autres présentations portaient sur « Etat de la mise en œuvre de l'évaluation axée sur les compétences du Lehrplan 21, document de base profilQ » et « Caractéristiques de la qualité de l'enseignement argev (*Interkantonale Arbeitsgemeinschaft Externe Evaluation von Schulen*), en particulier en matière d'évaluation ». Pour le canton de Berne, Mme Sabine Baettig a présenté le nouveau rapport d'évaluation des compétences des élèves élaboré pour la partie alémanique du canton.

## **Statistique**

Une formation/information, proposée en été 2019 aux directions des établissements scolaires francophones, a été organisée sous la forme d'un atelier de découverte de la nouvelle plateforme de relevé de la statistique des élèves qui devait ensuite être utilisée dans tout le canton dès le début du mois de septembre 2019. Plus d'une quarantaine de personnes se sont inscrites et ont répondu à l'invitation. Finalement, au mois de septembre comme le prévoyait l'échéancier, tous les établissements francophones de la scolarité obligatoire ont procédé, avec succès et dans les délais, au relevé des données concernant les écoles et les élèves sur la nouvelle plateforme BISS BE. Le seul véritable problème qui avait été identifié, avant tout par des directeurs germanophones, est que, dans certaines écoles, plusieurs élèves ne disposaient pas de numéro d'identification AVS (NAVS13, numéro permettant à l'Office fédéral de la statistique d'effectuer un suivi longitudinal sur l'entier du parcours de formation des personnes en Suisse).

## **HEP – Journée des départements**

Le mercredi 27 novembre 2019 a eu lieu sur le site de la HEP-BEJUNE à Delémont une journée des départements consacrée aux pratiques évaluatives en vigueur dans les cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel. Dans un premier temps, les directives et lois cantonales régissant l'évaluation du travail des élèves ont été présentées à l'assemblée avant que les étudiants puissent se familiariser avec les documents officiels utilisés par les établissements scolaires pour toutes les démarches évaluatives.

## **Réseau international de l'évaluation en éducation - IEAN-CH**

Une réunion des membres du réseau IEAN-CH a été organisée le mardi 10 décembre 2019 à Lausanne. Selon la présentation faite sur son site internet, IEAN-CH est un réseau national suisse qui a été constitué suite à la création du réseau international IEAN (International Educational Assessment Network) en mai 2018.

Ce réseau est coordonné par Mmes Lucie Mottier Lopez et Céline Girardet (Université de Genève) et Mmes Vera Husfeldt et Jeanine Füg (CDIP). La première réunion du IEAN-CH avait eu lieu en janvier 2019 et une deuxième en juin 2019, permettant de réunir des personnes qui représentent le monde académique et le monde politico-administratif de l'ensemble des cantons romands et du Tessin, ainsi que la CDIP et des centres de recherche en éducation (IRDP, URSP, SUPSI, SRED). Le canton de Berne est représenté dans ce réseau et, en plus de participer aux travaux entrepris, une collaboration a été instaurée avec les collègues des cantons de Berne, Jura et Neuchâtel et la HEP-BEJUNE afin de mener une réflexion commune qui a été entreprise autour d'une thématique qui peut être synthétisée par ce titre: « Vers une complémentarité de l'évaluation externe et de l'évaluation interne ».

### **HarmoS – Compétences fondamentales**

Les résultats des tests COFO menés en 2016 et 2017 ont enfin été dévoilés et présentés à Berne, le 24 mai 2019. Deux rapports nationaux ont été présentés à cette occasion. Les prétests de l'enquête 2020 se sont déroulés au printemps 2019 et cinq classes bernoises francophones issues de trois établissements ont été impliquées. Il est à noter que ces tests portaient sur les compétences en L1 et L2 des élèves de fin de scolarité obligatoire.

### **PISA**

Les résultats de l'enquête PISA 2018 ont été présentés à Berne le mardi 3 décembre 2019. Comme ce fut déjà mis en évidence dans les études précédentes, les élèves suisses ont obtenu de très bons résultats en mathématiques, de bons résultats en sciences et de moins bons résultats en lecture. Il est à noter que, comme ce fut déjà le cas en 2015, aucune analyse régionale ou cantonale n'a pu être effectuée car aucun échantillon cantonal n'avait été constitué.

### **➤ Adriano Cattaneo (OP)**

### **Nouvelle directrice**

Mme Patricia Capit, qui travaille actuellement au centre OP de Bienne en tant que conseillère en orientation, sera la nouvelle directrice du centre OP Tavannes. S'occupant aussi des prestations à l'intention des adultes, Mme Capit enrichira certainement la collaboration entre OP et OMP à Tramelan, après le déménagement d'une localité vers l'autre.

### **Statistiques 2018 « orientation.ch »**

Les dernières statistiques publiées sont celles de l'année 2018. Ainsi, le site « orientation.ch » a reçu la visite de 534'501 personnes qui s'y sont annoncées 9'505'716 fois. Comme les autres années, la période durant laquelle il y a le plus de visites se situe entre septembre et novembre et coïncide avec celle des recherches de places d'apprentissage. Par rapport à 2017, les visites via PC ont diminué de 5% (49% du total en 2018), tandis que les visites par smartphone ont augmenté de 6% (45% du total en 2018). Depuis 2016, la durée d'utilisation en minutes diminue constamment (07:59 en 2016, 06:27 en 2017 et 05:13 en 2018). Les pages les plus visitées en 2018 concernent la recherche des places d'apprentissage (en deuxième position en 2017).

### **Concept-cadre 2018**

L'OP propose à l'OEKO une réflexion commune à partir du nouveau concept-cadre d'orientation. M. Philippe Herter, coordinateur COMEO pour la formation générale, a demandé des informations permettant d'actualiser une page du manuel de l'enseignant-e, page qui était « en projet » au moment de la création/distribution du manuel. L'actualisation a eu lieu et le manuel est maintenant complètement à jour.



## **Nouvelle méthode PCP du canton de Neuchâtel**

La nouvelle méthode de préparation au choix professionnel (PCP) du canton Neuchâtel a été transmise à M. Philippe Herter ; il s'agit d'un premier projet qui sera appliqué à quelques classes dans un but expérimental. La version définitive lui sera transmise lorsqu'elle sera disponible.

## **Prestations OP**

Diverses prestations sont proposées par l'OP et toutes les prestations pour adultes sont décrites dans le flyer « Réfléchissez à votre avenir professionnel ! ». Un flyer identique pour les prestations destinées aux jeunes suivra « Coup d'œil sur ton dossier de candidature », « Junior coaching », etc. De plus, les deux nouvelles prestations à l'intention des élèves de l'école obligatoire, ateliers « Découvrir les tests d'aptitudes » et « En route vers le gymnase », ont démarré en cours d'année 2019.

## **Groupement InterProfessionnel Jura /Jura bernois**

Lors de sa séance du 5 décembre 2019 sur les stages, l'accent a été mis sur les stages « découverte », à savoir des stages d'une demi-journée, hors temps scolaire et dont le public est constitué d'élèves en fin de scolarité obligatoire. Une proposition de programme sera réalisée d'ici les premiers mois de l'année civile 2020.

## **Standards éthiques**

La CDOPU et Profunda Suisse sont en train d'élaborer les standards éthiques pour l'OPUC suisse ; la directrice de l'OP du canton de Neuchâtel (Mme Christel Bornand) représente la CDOPU dans ce travail d'élaboration.

### ➤ **Mario Battaglia (MBA)**

## **Nouveau plan d'études ECG**

La CDIP a mis en vigueur le nouveau règlement pour la reconnaissance des écoles de culture générale (ECG) et le plan d'études cadre y relatif. Le canton de Berne doit encore adapter ses dispositions concernant les ECG. Comme le canton de Berne connaît, dans les deux parties linguistiques du canton, des options combinées (travail social et santé dans la partie alémanique, travail social et pédagogie dans la partie francophone) les changements seront nécessairement importants.

De plus, Mme Christine Häslér, la directrice de l'instruction publique et de la culture, a décidé que pendant les deux premières années il y aura un enseignement en tronc commun et pour la troisième année les élèves choisiront une des trois options, à savoir santé, travail social ou pédagogie. La grille horaire et les plans d'études seront les plus proches possibles entre les deux régions linguistiques, de sorte à faciliter la mise en place d'une filière bilingue. Actuellement les plans d'études sont en élaboration, les institutions tertiaires seront consultées. Les nouvelles bases seront mises en vigueur en été 2021.

## **Informatique au gymnase**

L'introduction de l'informatique comme discipline obligatoire au gymnase a été décidée. Dans la partie alémanique du canton, l'enseignement a démarré en août 2019 en GYM1, avec 2 leçons, qui seront suivies de 2 leçons en GYM2. Dans la partie francophone, l'enseignement démarrera à la rentrée 2020 avec 2 leçons en GYM2 (qui se baseront sur l'enseignement effectué en 11H à l'école obligatoire) et 1 leçon en GYM3. Former les enseignant-e-s pour cette nouvelle discipline constitue le grand défi actuel.

## **Compétences de base en première langue et mathématiques**

Les dispositions concernant les compétences de base pour la première langue et les mathématiques ont été élaborées et les élèves qui passeront leurs examens de maturité en été 2023 auront pu pleinement profiter des dispositions prévues (cours d'appui). Les compétences seront publiées, pour la partie francophone, dans le plan d'études francophone, qui entrera en vigueur en été 2020 sous sa forme ainsi complétée. L'ODEM a été adaptée, les élèves qui n'atteindraient pas les compétences de base sans cours d'appui peuvent être contraint-e-s de fréquenter ces cours.

## **5. Thématiques et projets concernant plusieurs membres de la COFRA**

### **➤ Aldo Dalla Piazza (SG), Stève Blaesi (OEEO) et Florent Cosandey (OMP)**

#### **Passage sec 1 --> sec 2**

Un échange a eu lieu avec les directions du secondaire 1 et du secondaire 2. Quatre des représentants de la CODES ont tenu un discours très ferme en faveur du maintien d'un rapport d'évaluation complet au milieu de la 11H et de décisions d'admission basées sur ce rapport et conservant les procédures actuelles. Cette manière de faire empêcherait l'annualisation de déployer ses effets sur la dernière année scolaire voire, par souci de cohérence, sur les deux autres années du cycle 3. La question sera rediscutée en jour fixe avec Mme Christine Häslar, la directrice de l'instruction publique et de la culture, qui ne désire toutefois pas imposer la pratique dites des recommandations à la partie francophone. Il est dès lors nécessaire de réfléchir à une solution pour la 11H qui conserverait les notes comme critère d'admission, mais sans remettre fondamentalement l'annualisation en cause.

#### **Formation professionnelle : projet de profils des compétences**

MM. Aldo Dalla Piazza, Florent Cosandey et Stève Blaesi ont présenté en fin d'année le projet profils de compétences aux instances romandes. De manière générale, l'aspect « formatif » est bien accepté, mais toute coloration qui « permet de sélectionner les éventuels apprentis » passerait très mal et bloquerait le projet en Suisse romande. Après cette présentation, le chef du service de l'école obligatoire du canton de Vaud, Serge Martin, a clairement demandé que son canton puisse collaborer à l'élaboration d'une version adaptée au PER. Le conseiller personnel de la Conseillère d'Etat Cesla Amarelle, qui est aussi responsable pour Vaud des affaires intercantionales, M. François Modoux, a demandé de pouvoir disposer de la présentation effectuée. Dans le canton du Jura, le chef du service de l'école obligatoire, Fred-Henri Schnegg, a demandé une présentation de ce projet dans son canton. Dans le canton du Valais, le chef du service de l'école obligatoire, Jean-Philippe Lonfat, a félicité Berne pour le caractère concret et pragmatique du projet. Une présentation sera faite en Valais début 2020. Dans le canton de Fribourg, beaucoup de réserves ont été émises envers le projet, considéré comme « typiquement alémanique ». Enfin, aucun feedback n'a encore été donné par les cantons de Genève et de Neuchâtel.

### **➤ Aldo Dalla Piazza (SG) et Stève Blaesi (OEEO)**

#### **Educanet2**

De manière absolument indépendante de la mise en œuvre ou non de FIDES, le centre MITIC doit absolument trouver une solution pour succéder à educanet2, qui fermera au 31 décembre 2020, ce qui contraindra les écoles francophones à trouver un chemin pour entrer rapidement dans edulog, au risque sinon de perdre leurs accès à educlasse et à la plateforme des MER de la CIIP.

Un mandat a été donné au centre MITIC pour mettre en place un nouveau système en vue de la disparition d'educanet2. Pour être en mesure de relever le défi qui se présente, une nouvelle collaboratrice a été engagée à 40% jusqu'à août 2020. Il est crucial que les classes et les enseignants et enseignantes de la Berne francophone puissent continuer à avoir accès aux ressources pédagogiques de l'UMER-SO, même après la fermeture des accès qui transitent actuellement par educanet2. Le centre MITIC travaille intensément à l'élaboration d'une solution, via par exemple un développement supplémentaire du logiciel de gestion d'écoles « Ecole facile ».

### **PER et enseignement spécialisé**

Le secrétaire général adjoint francophone a fait réintroduire dans le projet de programme d'activités de la CIIP l'intention de décliner les objectifs du PER en fonction de divers cas de figure d'enfants nécessitant des mesures d'enseignement spécialisé renforcées. Ce travail a été réalisé dans le cadre de la rédaction du LP21, il paraît inconcevable que ça ne soit pas fait aussi pour la Suisse romande, même s'il s'agit d'un travail difficile à réaliser.

### **EFIB / ECLF**

Le dossier a connu plusieurs rebondissements. Alors que tout semblait prêt, les habitants du quartier envisagé pour la réimplantation de l'EFIB se sont opposés au projet parce qu'il accroîtrait le trafic automobile, du fait des déposes d'enfants devant l'école. De plus, le propriétaire a demandé à l'école une participation financière aux coûts des travaux bien supérieure à ce qui figurait dans les contrats pourtant signés en février 2019. Finalement, l'architecte a perdu toute confiance en le propriétaire et n'a plus voulu travailler avec lui. La situation est devenue extrêmement instable et inquiétante. Ainsi, le projet de relogement de l'EFIB à la Frankenstrasse a capoté. Des contacts intenses ont par la suite eu lieu entre le comité de gestion de l'école, le maire et les autorités de la Ville de Berne, l'ambassade et le canton, représenté par le secrétaire général adjoint. L'issue reste incertaine, même si trois projets étaient encore en cours d'analyse en fin d'année. La situation presse, d'une part parce que l'école doit quitter son bâtiment au 31 janvier 2020 (une prolongation jusqu'au 31 juillet 2020 paraîtrait toutefois assurée), mais aussi parce que le comité de gestion se doit de rencontrer les parents et le corps enseignant et de présenter une solution crédible, faute de quoi les désertions se multiplieront et l'école devra fermer. La fermeture aurait des répercussions au niveau politique et dans la presse, mais aussi pour le remplacement des enfants dans les écoles de la Ville, dans des écoles privées et à l'ECLF, une institution qui se trouve d'ores et déjà très à l'étroit.

### **➤ Stève Blaesi (OECO) et Florent Cosandey (OMP)**

### **Salon de la formation 2020**

Le salon aurait dû se tenir du 1<sup>er</sup> au 5 avril 2020 à Delémont. Toutefois, il a dû être reporté d'une année en raison de la crise du coronavirus. Le comité d'organisation est déjà à pied d'œuvre pour l'édition 2021. Les ressources disponibles, notamment humaines, seront limitées en raison de plusieurs situations spéciales en matière de personnel (congés maternité, retraite, etc.). Il est à noter que le CO du Salon est désormais placé sous l'égide du GIP ([www.legip.ch](http://www.legip.ch)).

## 6. Implication de la COFRA dans des dossiers de l'INC

Le président de la COFRA participe à l'élaboration des lignes de développement et de mise en œuvre des projets majeurs suivants :

- Groupe de pilotage de la révision de la Loi sur l'école obligatoire (REVOS 2020, intégration de la scolarisation spécialisée et mesures d'encouragement des talents dans les domaines sportif et artistique)
- Groupe de pilotage « Conduite des écoles 2020 » (formation des membres des directions d'écoles)
- Groupe de pilotage pour la révision de l'inventaire des bâtiments protégés ou dignes de conservation
- Groupe noyau de réflexion concernant la digitalisation dans la formation

Il participe en outre à toutes les séances de la Directrice de l'instruction publique avec la direction des offices, ce qui lui donne la possibilité de faire valoir le point de vue francophone dans tous les dossiers traités au niveau central de la Direction.

Il est également délégué pour représenter le Secrétariat général dans différents organes ou projets, dont notamment : Conférence suisse des secrétaires généraux (CDIP), Commission gymnases Hautes écoles, Fondation Albert Gobat pour la Paix, Comité de soutien à l'organisation de Swisssidac 2020, suivi et reporting de Mémoires d'Ici (responsabilité de l'OC). D'autres activités majeures sont en outre évoquées plus en détail ci-dessous.

### **Mise en place du Statu Quo+**

La révision de l'Ordonnance sur le statut particulier a pu être conduite dès 2018 et s'est poursuivie en 2019. Désormais, les travaux de révision de la Loi sur le statut particulier ont aussi été ouverts et le président de la COFRA accompagne la concrétisation des mesures décidées par le Conseil-exécutif dans le cadre de la mise en place du Statu Quo+.

### **Conférence des relais francophones**

La conférence des relais francophones, qui réunit une personne-relais par Direction, se réunit de manière régulière pour coordonner les actions permettant de renforcer la présence de cadres francophones dans l'administration centrale et d'y accroître la sensibilité francophone.

### **Entretiens à propos de la politique de formation (Bildungspolitische Gespräche)**

La structure permet à l'INC et aux syndicats de se retrouver à propos de projets et de thématiques d'actualité. MM. Aldo Dalla Piazza et Stève Blaesì font partie de la délégation de l'INC.

### **Filière bilingue + Filière bilingue secondaire (Ecole obligatoire – cycles 1 et 2, puis cycle 3)**

A la rentrée scolaire 2010-2011, un dispositif pilote d'enseignement bilingue par immersion réciproque français/allemand, appelé communément FiBi, a été mis en place dans une école de quartier en ville de Bienne. Conçu pour la scolarité obligatoire, de l'école enfantine à la fin du degré primaire, le projet, soutenu par la Direction de l'instruction publique et de la culture, est entré en fin de deuxième phase en août 2017 (8<sup>e</sup> HarmoS en 2017-2018). L'évaluation du dispositif de la FiBi avait été confiée à la SREP, qui a publié un rapport final au début de l'année 2018.

Les conclusions très positives qui en sont sorties ont permis de pérenniser cette structure. Les adaptations réglementaires nécessaires ont été apportées en 2019. Les conclusions de l'évaluation ont en outre servi de base pour le lancement du prolongement de la FiBi du degré primaire au degré secondaire (projet pédagogique de la FiBiS). Cette filière, qui garantit la continuité de la formation bilingue sur l'ensemble de la scolarité obligatoire, a vu le jour en août 2018. Une évaluation de la FiBiS et de sa mise en œuvre est prévue en 2020.

## **7. Conseil d'administration du CIP**

Le secrétaire général adjoint francophone et président de la COFRA siège au Conseil d'administration du CIP, dans lequel il représente le canton et dispose d'une voix consultative. De plus, en collaboration avec des représentants de l'INC, il préside le groupe chargé de procéder au controlling annuel des finances et du fonctionnement de l'institution.

## **8. Délégation du Conseil-exécutif pour les affaires jurassiennes (DAJ)**

Le président de la COFRA a assuré la présence de la Direction de l'instruction publique et de la culture dans toutes les thématiques et séances de la délégation du Conseil-exécutif pour les affaires jurassiennes. La DAJ regroupe la Conseillère d'Etat Evi Allemann (Direction de l'intérieur et de la justice, DIJ) et les Conseillers d'Etat Philippe Müller (Direction de la sécurité, DSE) et Pierre Alain Schnegg (Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration, DSSI), ce dernier assurant la présidence de la délégation. En tant que secrétaire général adjoint issu d'une Direction particulièrement impliquée dans les questions interjurassiennes (culture et formation), le président de la COFRA a continué de participer aux séances et aux réflexions et travaux menés en rapport avec la votation du 18 juin 2017 à Moutier, ainsi qu'en ce qui concerne les suites à donner du fait de l'annulation définitive de ce scrutin par le Tribunal administratif à fin août 2019.

## **9. Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF) et Conseil du Jura bernois (CJB)**

Tout un pan des activités de la COFRA est conduit en collaboration avec le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne (CAF) et le Conseil du Jura bernois (CJB). Outre la conduite des affaires courantes, les différentes structures en place se sont notamment préoccupées des thèmes suivants :

- Réorganisations après le vote de Moutier
- Collaborations interjurassiennes
- Commission du bilinguisme (commission d'experts Stöckli)
- Révision de la loi sur l'école obligatoire (LEO, REVOS 2020)
- Révision de l'ordonnance concernant l'évaluation et les décisions d'orientation à l'école obligatoire (ODED), les dispositions générales complétant le PER, les lignes directrices pour les leçons API et le plan d'études cantonal pour l'éducation numérique
- Projet « Prise en charge dans le domaine de l'enseignement spécialisé dans la partie francophone »

- Filière bilingue et Filière bilingue secondaire
- Projet « Envol / Fly »
- Discussion sur la répartition des offres de formation professionnelle entre Bienne et le Jura bernois
- Soutien à l'apprentissage bilingue et francophone à Bienne
- Nouveau concordat de la HEP-BEJUNE
- Convention HES-SO et contrat de prestations HE-Arc
- Stratégie des locaux cantonaux en Ville de Bienne : locaux de la HEP-BEJUNE à Bienne
- Réorganisation suite au départ de M. Jérôme Benoît et la nomination de Mme Mélanie Cornu
- Révision de l'ordonnance sur l'encouragement des activités culturelles (OEAC)
- Extension du périmètre d'action du CAF
- Controlling des institutions et renouvellement des contrats de prestations des institutions culturelles d'importance régionale, Jura bernois et arrondissement administratif de Biel/Bienne, 2020-2023
- fOrum Culture et financement 2020-2023
- Fondation de l'Abbatiale de Bellelay
- Projet de Maison de la musique à Saint-Imier
- Musée jurassien des Arts de Moutier
- Encouragement du film dans le Jura bernois
- CiLi : renouvellement de mandats 2020-2023
- Nomination d'un-e représentant-e au conseil de fondation du musée jurassien des arts de Moutier
- Evènements autour du centenaire du prix Nobel de littérature attribué à Carl Spitteler

Je tiens à remercier chaleureusement les membres du CJB et du CAF, avec lesquels s'est installée une collaboration fructueuse, et mes collègues de la COFRA, pour tout le travail effectué durant l'année écoulée, mais également la Directrice de l'instruction publique et de la culture Christine Häslér, ainsi que les chefs d'office et le secrétaire général de l'INC, pour l'esprit d'ouverture et de collaboration constructive qu'ils ont mis en place, au bénéfice de la partie francophone du canton comme aussi, bien sûr, de l'ensemble du canton.

Tramelan et Berne, juin 2020

Le Président de la COFRA  
Aldo Dalla Piazza

**Annexe I :** Glossaire

**Annexe II :** Structures assurant le partenariat entre la COFRA et les deux conseils CAF et CJB

**Annexe III :** Structures romandes : représentations bernoises (2016-2019)

**Annexe IV :** Membres de la COFRA 2019

## Annexe I / Glossaire

AP	Assemblée plénière de la CIIP
BFH	Berner Fachhochschule
CAF	Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne
CAHR	Conseil académique des hautes écoles romandes en charge de la formation des enseignants
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
CDOPU	Conférence suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle universitaire et de carrière
CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin
CiLi	Commission intercantonale de littérature des cantons de Berne et du Jura
CIP	Centre interrégional de perfectionnement à Tramelan
CJB	Conseil du Jura bernois
CLACESO	Conférence latine des chefs d'établissements de la scolarité obligatoire
CLEO	Conférence latine de l'enseignement obligatoire
CLFE	Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres
CLPO	Conférence latine de l'enseignement postobligatoire
COCRE	Commission de coordination de la recherche en éducation de la CIIP
CODES	Conférence des directeurs des écoles secondaires (Berne)
CODICRE	Conférence suisse des directeurs/directrices de centres de planification, développement et de recherche en éducation
COFO	Vérification de l'atteinte des compétences fondamentales
COFRA	Conférence de coordination francophone (Berne)
COMPRO	Commission d'évaluation et d'épreuves communes de la CIIP
COPED	Commission pédagogique de la CIIP
CSG	Conférence des secrétaires généraux
DAJ	Délégation du Conseil-exécutif pour les affaires jurassiennes
ECG	Écoles de culture générale

ECLF	Ecole cantonale de langue française de Berne
Edulog	Fédération des services d'identité de l'espace suisse de formation (anciennement FIDES)
EFIB	Ecole française internationale de Berne
EPROCOT	Epreuves romandes communes
ES santé	Haute école de santé bernoise
FABB	Fondation de l'Abbatiale de Bellelay
FiBi	Filière bilingue (Bienne)
FiBiS	Filière bilingue secondaire (Bienne)
FIDES	Fédération des services d'identité de l'espace suisse de formation (actuellement edulog)
GIP	Groupement InterProfessionnel JU/JB
HarmoS	Harmonisation de la scolarité obligatoire en Suisse
HE-Arc	Haute école spécialisée Neuchâtel Berne Jura
HEP-BEJUNE	Haute école pédagogique Berne-Jura-Neuchâtel
HEP VD	Haute école pédagogique du canton de Vaud
HEP-VS	Haute école pédagogique du Valais
HES-SO	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
IEAN	International Educational Assessment Network
INC	Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne
IRD	Institut romand de recherches et documentation pédagogiques
LP21	Lehrplan 21
MBA	Mittelschul- und Berufsbildungsamt (Berne)
MER	Moyens d'enseignement romands
MITIC	Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication
OC	Office de la culture (Berne)
ODEM	Ordonnance de direction sur les écoles moyennes
OECO	Office de l'école obligatoire et du conseil (Berne)



OENS	Office de l'enseignement supérieur (Berne)
OIC	Office des immeubles et des constructions (Berne)
OFC	Office fédéral de la culture
OMP	Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle (Berne)
OP	Centres d'orientation professionnelle (Berne)
OSE	Ordonnance sur le statut du personnel enseignant
PER	Plan d'études romand
PH Bern	Pädagogische Hochschule Bern
PIRACEF	Formation romande des professionnel-le-s de l'enseignement des activités créatrices (AC), de l'éducation nutritionnelle (EN) et de l'économie familiale (EF)
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
REVOS 2020	Révision de la loi sur l'école obligatoire
DSSI	Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration)
SECI	Statistique, évaluations et coordination intercantonale (Berne)
SEFB	Syndicat des enseignantes et enseignants francophones bernois
SG	Secrétariat général de la Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne
SPE	Service psychologique pour enfants et adolescents
SRED	Service de la recherche en éducation (Genève)
SREP	Section recherche, évaluation et planification pédagogiques (Berne)
SUPSI	Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (Tessin)
URSP	Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques (Vaud)

## Annexe II / Structures assurant le partenariat entre la COFRA et les deux conseils CAF et CJB

### ▪ Séances mensuelles avec les SG CAF et CJB

M. Aldo Dalla Piazza pour la COFRA, environ 10 séances par année ; traitement des affaires courantes avec procès-verbal transmis aux deux conseils.

### ▪ Séances culture CAF

Commission culture CC CAF : M. Jérôme Benoit puis Mme Mélanie Cornu et M. Aldo Dalla Piazza, pour la COFRA, 7 séances par année ; traitement des affaires courantes.

### ▪ Séances culture CJB

Commission culture CC CJB : M. Jérôme Benoit puis Mme Mélanie Cornu et M. Aldo Dalla Piazza, pour la COFRA, 10 séances par année ; traitement des affaires courantes.

### ▪ Séances formation CAF

Commission formation, santé-social CoForS CAF : président et autres membres de la COFRA en fonction de l'ordre du jour ; 3-4 séances par année.

### ▪ Séances formation CJB

Commission instruction publique INS CJB ; président et autres membres de la COFRA, en fonction de l'ordre du jour ; 3-4 séances par année.

### ▪ Séances communes CoForS CAF-INS CJB

Membres des commissions INS CJB et CoForS CAF ; président et autres membres de la COFRA, en fonction de l'ordre du jour ; 2 séances par année.

Les ordres du jour sont discutés dans les séances du président avec les secrétaires générales CAF et CJB et élaborés conjointement avec la COFRA.

### ▪ Séances Conseils - Christine Häslér

En tout 4 séances par année, une avec chacune des commissions CAF et CJB. Les ordres du jour sont déterminés en fonction des urgences, des affaires courantes et des options stratégiques. Les membres de la COFRA y participent en fonction des thématiques à l'ordre du jour.

### ▪ Séances délégations CAF et CJB

Cette structure permet à des délégué-e-s du CAF et du CJB d'aborder avec le président de la COFRA les thématiques traitées dans la CIIP, dans la HE-Arc et la HEP-BEJUNE et de transmettre un avis sur certains points à la directrice ; 4 séances par année pour chacune des trois institutions concernées.

## Annexe III / Structures romandes : représentations bernoises (2016-2019)

Dans les différentes conférences et commissions romandes, la représentation du canton de Berne est assurée par des délégués ou déléguées qui sont, pour la plupart, membres de la COFRA. Ainsi, jusqu'à la fin de l'année 2019, le canton de Berne était représenté dans les structures suivantes :

- **Assemblée plénière de la CIIP** : Aldo Dalla Piazza en accompagnement de Christine Häsler
- **Conférence des secrétaires généraux de la CIIP (CSG)** : Aldo Dalla Piazza

### *Conférences de chefs de service :*

- **Conférence latine de l'école obligatoire (CLEO)** : Stève Blaesi
- **Conférence latine du post-obligatoire (CLPO)** : formation professionnelle – Florent Cosandey / formation générale secondaire II - Mario Battaglia
- **Conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS)** : Andréa Fuchs et Michel Horn
- **Conférence latine de l'orientation (CLOR)** : Adriano Cattaneo
- **Conférence latine de la formation des enseignant-e-s et des cadres (CLFE)** : Aldo Dalla Piazza
- **Conférence romande des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC)** : Jérôme Benoit (jusqu'au 31 août 2019) puis Mélanie Cornu (depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019)

### *Commissions permanentes :*

- **Commission de gestion de la CIIP (COGEST)** : Aldo Dalla Piazza
- **Commission consultative des partenaires CIIP (COPAR)** : Josy Stolz
- **Commission pédagogique (COPED)** : Werner Riesen et Silvia Fankhauser
- **Commission des ressources didactiques numériques (CORES)** : Jean-Marc Rueff
- **Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle (CREME)** : Claude Arrigo
- **Commission langues et échanges (COLANG)** : Philippe Herter
- **Commission de coordination de la recherche en éducation (COCRE)** : Werner Riesen

### *Commissions de coordination :*

- **Commission d'évaluation et d'épreuves communes (COMPRO)** : Werner Riesen

## Annexe IV / Membres de la COFRA 2019

	<b>Aldo Dalla Piazza, président</b> Secrétaire général adjoint de langue française Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne Sulgeneckstrasse 70 / 3005 Berne	Conférence de coordination francophone COFRA Chemin des Lovières 13 2720 Tramelan Tél. 031 633 84 37 / Mobile 079 880 29 84 e-mail : aldo.dallapiazza@be.ch
	<b>Jérôme Benoit (jusqu'au 31 août 2019)</b> Délégué aux affaires francophones et bilingues de l'Office de la culture (OC) Délégué du Conseil du Jura bernois à la culture Sulgeneckstrasse 70 / 3005 Berne	Tél. 031 633 85 94 e-mail : jerome.benoit@be.ch
	<b>Mélanie Cornu (depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019)</b> Déléguée aux affaires francophones et bilingues de l'Office de la culture (OC) et Déléguée du Conseil du Jura bernois à la culture Sulgeneckstrasse 70 / 3005 Berne	Tél. 031 633 85 88 e-mail : melanie.cornuzuercher@be.ch
	<b>Stève Blaesi</b> Chef de section francophone à l'Office de l'école obligatoire et du conseil (OECO) Suppléant du Chef d'office Chemin des Lovières 13 / 2720 Tramelan	Tél. 031 636 16 57 e-mail : steve.blaesi@be.ch
	<b>Florent Cosandey</b> Chef de la section francophone à l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle (OMP) Chemin des Lovières 13 / 2720 Tramelan	Tél. 031 636 16 43 e-mail : florent.cosandey@be.ch
	<b>Loïc Lang</b> Chef de la section francophone à l'Office de l'enseignement supérieur (OENS) Sulgeneckstrasse 70 / 3005 Berne	Tél. 031 636 7142 e-mail : loic.lang@be.ch
	<b>Serge Büttiker</b> Inspecteur scolaire Inspection scolaire de langue française du 16 <sup>e</sup> arrondissement Chemin des Lovières 13 / 2720 Tramelan	Tél. 031 636 16 55 e-mail : serge.buettiker@be.ch
	<b>Richard Garraux</b> Inspecteur scolaire Inspection scolaire de langue française du 15 <sup>e</sup> arrondissement Chemin des Lovières 13 / 2720 Tramelan	Tél. 031 636 16 56 e-mail : richard.garraux@be.ch
	<b>Werner Riesen</b> Collaborateur scientifique au Secrétariat général Statistiques scolaires, Evaluations et Coordination Intercantonale (SECI) Chemin des Lovières 13 / 2720 Tramelan	Tél. 031 636 16 36 e-mail : werner.riesen@be.ch
	<b>Mireille Broquet</b> Secrétaire administrative de la COFRA et du centre ACCES Chemin des Lovières 13 / 2720 Tramelan	Tél. 031 636 16 33 e-mail : mireille.broquet@be.ch www.be.ch/cofra
	<b>Mario Battaglia (membre invité)</b> Chef de la section des écoles moyennes à l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle (OMP) Rue de la caserne 27, 3000 Berne 22	Tél. 031 633 87 92 e-mail : mario.battaglia@be.ch
	<b>Mario Beuchat (membre invité)</b> Chef du Service psychologique pour enfants et adolescents pour la région Bienne-Jura bernois Rue du Contrôle 20, 2502 Bienne	Tél. 031 635 95 76 e-mail: mario.beuchat@be.ch
	<b>Adriano Cattaneo (membre invité)</b> Directeur de l'OP pour la région Berne francophone Rue de Pierre-Pertuis 16, Case postale 245, 2710 Tavannes	Tél. 031 635 38 75 e-mail : adriano.cattaneo@be.ch